

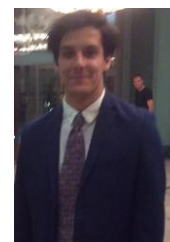
Soutien aux apprenti(e)s et lycéen(ne)s

Quatre lauréats pour 3 prix !

Pour cette 3^e édition, le Zonta Club de Neuchâtel est heureux et fier de récompenser 4 jeunes gens, parvenus au terme de leurs études/apprentissage avec brio, en leur octroyant 3 prix de Fr. 500.- chacun :

Le Prix Zonta «Encouragement»

a été décerné à **Benoît Mendez**, de Dombresson, pour son excellent travail de maturité ponctuant sa dernière année au Lycée Blaise-Cendrars et intitulé « Ella Maillart : « Voyages et identité féminine moderniste. » 20 ans après sa disparition, cette grande dame, baroudeuse devant l'Eternel, figure moderne et avant-gardiste, représente toujours un modèle pour celles et ceux qui revendiquent une juste égalité des sexes. Ce travail met en évidence le caractère plus actuel que jamais de sa personnalité et de sa trajectoire, en brosse un portrait intelligent et non cloisonné, parfaitement en adéquation avec sa profonde liberté. Le Zonta, qui n'a cessé d'œuvrer pour la défense des droits de la femme, ne pouvait qu'être séduit par la démarche d'un lycéen s'inscrivant dans la même ligne.



Le Prix Zonta « Hors-Piste »

saluant la trajectoire réussie d'une jeune fille au sein d'une filière majoritairement fréquentée par des hommes, a été décerné à Mlle **Noa Ratchaneerom Tonel**, de La Chaux-de-Fonds, qui a reçu son CFC de mécanicienne de production au CIFOM et a obtenu une excellente note tant pour son travail d'approfondissement personnel intitulé « Mon adoption » que pour sa moyenne générale. De par sa qualification et son parcours, cette jeune femme incarne un bel exemple de volonté, elle ouvre une porte à l'équilibre de la représentation hommes-femmes dans toute profession et incarne un exemple à suivre.



Pour le Prix Zonta « Coup de cœur »

décerné à un jeune homme ou une jeune fille au bénéfice d'une maturité ou d'un CFC brillamment obtenus malgré un contexte difficile (social, santé, etc.), il a été impossible pour la commission décisionnaire de trancher entre deux situations : **Aldine Zenhäusern**, de Cortaillod, et **Arthur Chabloz**, de Colombier, ont touché le jury par leur force et leur persévérance qui leur ont permis de dépasser leur handicap pour décrocher le précieux sésame, la maturité au terme de leurs études au Lycée Denis-de-Rougemont. Ces deux jeunes gens, qui se promettent tous deux à des études universitaires, se partagent ainsi le prix, bien modeste en regard de leur courage et de leur réussite.

